

Domaine

Droit, Économie, Gestion

Modalités de formation

Formation initiale
Formation continue

Effectifs

Capacité d'accueil : 20 étudiants

Lieu(x) de formation

UFR de Droit et de Science Politique

Contact

Candidature

<https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-inscrire/>

Formation continue

Contact :
03 22 80 81 39
sfcu@u-picardie.fr

Demander une étude personnalisée de financement : <https://www.u-picardie.fr/sfcu/node/financement>

En savoir plus sur la Formation continue : <https://www.u-picardie.fr/sfcu/>

DU

ENJEUX ET PRATIQUES DE LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Les plus de cette formation

Cette formation vise à satisfaire un double objectif :

- Décrypter les différents enjeux des réformes au niveau de la gouvernance des EPCI : organisation interne, liens avec les communes, construction des projets de mutualisation, effets sur les contraintes financières, intégration de nouvelles compétences etc. ;
- Identifier les outils nécessaires au pilotage de l'action publique communautaire valorisant la co-construction de projets et de nouvelles formes de participation et de partenariat: élaboration et évaluation de l'action publique, mise en place de dispositifs d'expression citoyenne, instauration de dialogues avec la société civile – organisée ou non – etc.

Compétences

Le DU EPCI a pour but de dispenser aux participant-e-es les connaissances et les savoir-faire leur permettant d'être rapidement opérationnels dans leurs fonctions :

- Identifier les enjeux des réformes intercommunales,
- Développer de nouvelles pratiques de gouvernance,
- Concevoir une démarche de prospective de territoire,
- Maîtriser les outils de pilotage et d'évaluation des politiques publiques,
- Élaborer une stratégie financière,
- Organiser des pratiques innovantes de concertation.

Conditions d'accès

Le DU EPCI s'adresse prioritairement aux :

- Directeurs généraux des services, directeurs généraux adjoints, chefs de projets, chargés de missions, cadres d'EPCI à fiscalité propre ;
- Elu-e-s et leurs collaborateurs (directeurs et assistants de cabinets) ;
- Plus généralement aux professionnels (en activité ou demandeurs d'emploi) de l'action publique (administration d'Etat, collectivités locales, associations, bureaux d'études, cabinets de consultants etc.) souhaitant approfondir un domaine d'expertise en vue d'une évolution professionnelle (les secrétaires de mairie) ou acquérir de nouvelles compétences dans l'objectif d'une réorientation de carrière.
- Les étudiant-e-s (en fonction des places disponibles).

Le niveau d'entrée dans la formation se situe à Bac +3 (préférentiellement en science politique, droit, administration publique ou sciences sociales) ou diplôme équivalent. Cependant, le jury d'admission portera une attention particulière, le cas échéant, à l'expérience électorale et professionnelle des candidat-e-s qui ne pourraient se prévaloir d'une expérience préalable de l'enseignement supérieur

Une première sélection a lieu sur dossier (incluant CV et lettre de motivation), les candidat-e-s peuvent ensuite être convoqués pour un entretien de sélection (en juin) devant la commission pédagogique d'admission.

Après la formation

Secteurs d'activités (visés par la formation)

Fonction publique.

Organisation

Les cours (110 heures) se dérouleront au Pôle Universitaire Cathédrale à Amiens entre septembre et fin mars, uniquement le lundi pour permettre aux participants de mener conjointement activité professionnelle / électorale et formation. Les enseignements font intervenir à la fois des enseignants-chercheurs et des praticiens de l'action publique afin de confronter analyses théoriques et pratiques professionnelles concrètes. Ils se structurent en deux unités auxquels vient s'ajouter un atelier méthodologique (5 heures) :

- Unité 1 : « Recompositions institutionnelles et territoriales » (45 heures) : Histoire de la coopération intercommunale et réformes territoriales, Grands enjeux spatiaux contemporains (population, mobilité, indicateurs), Métiers politiques et construction de l'action publique
- Unité 2 : « Mise en œuvre de l'action publique intercommunale » (60 heures) : Enjeux et stratégies financières d'un EPCI, Prospective et planification territoriales, Elaboration, pilotage et évaluation des politiques publiques et Ingénierie de la concertation publique

Contrôle des connaissances

La validation de l'ensemble du DU s'effectue par la réalisation d'un travail écrit de fin de formation (rapport) sur un sujet personnel en lien avec l'activité professionnelle ou élective des participant-e-s. Ce travail, qui mobilisera les apports théoriques et savoir-faire acquis au cours de la formation, fera l'objet d'un suivi personnalisé (atelier méthodologique) et d'une soutenance (en septembre) devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique.

Responsable(s) pédagogique(s)

Sébastien Vignon
sebastien.vignon@u-picardie.fr

Références & certifications

Autres informations

- Le dossier de candidature est à retirer auprès du service de la Formation continue.
- Tarifs : 1 856.71 euros nets de taxes (+ 96 euros de frais d'inscription). Pour toute question relative aux modalités de financement, merci de contacter le service de la Formation continue.
- La création de ce DU est le fruit d'une réflexion commune entre l'UFR de Droit et de Science Politique de l'UPJV et les partenaires (CNFPT Picardie, CG 80, AMF80, AdCF et ADGCF) de cette formation inédite au niveau régional

Programme

VET MIROIR 03U031	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE1 : RECOMPOSITIONS INSTITUTIONNELLES ET TERRITORIALES					
- Grands enjeux spatiaux contemporains	15	15			
- Histoire de la coopération intercommunale et réformes territ	15		15		
- Métiers politiques et construction de l'action publique	15	15			
UE2 : MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION PUBLIQUE INTERCOMMUNALE					
- Elaboration, pilotage et évaluation des politiques publiques	15		15		
- Enjeux et stratégies financières d'un EPCI	15		15		
- Ingénierie de la concertation publique	15	15			
- Prospective et planification territoriales	15		15		
UE3 : ATELIER METHODOLOGIQUE	5		5		